



Pour anticiper les situations, accompagner vos démarches, éclairer les réglementations existantes...

Objectifs

Avoir une vision synthétique de la situation du foncier (à exploiter/exploité), choisir des contrats de mise à disposition en adéquation avec les objectifs communaux, trouver des solutions à des situations conflictuelles, apporter une sécurité juridique.

Service

Droit rural

- État des lieux juridique du foncier et recommandations
- Aide à la rédaction de documents (action préventive) : bail rural, convention d'occupation précaire, prêt à usage gratuit, facture de fermage, réalisation de travaux sur un bien loué...
- Aide à la résolution de situation conflictuelle (action curative): mise en demeure, résiliation de bail...

Droit des biens

- Conseil relatif aux servitudes (passage,...)
- Chemins ruraux, voies communales, chemins d'exploitation : réglementation applicable, assistance dans la résolution de situations conflictuelles,...

AFR et AFAFAP (*associations foncières de remembrement et associations foncières d'aménagement foncier agricole et forestier*)

- Aide à la préparation et à l'animation des assemblées générales de propriétaires (convocations, feuilles de présence, compte rendu d'activité, procès verbal des assemblées,...) - Veille juridique.

Résultats

Des situations mieux connues et anticipées, des contrats sécurisés.

Livrables

Au cas par cas : compte rendu, synthèse, recommandations, modèles divers...

Public

Communes et intercommunalités, particuliers

Les +

Sécurité juridique, quiétude d'esprit

Modalités

Temps nécessaire : à définir lors de l'établissement du devis (facturation au tarif conseil de l'année en cours – tarif et conditions de vente sur demande)

Prestation individuelle assurée par un conseiller spécialisé.

